



**ASSOCIATION FORESTIERE
DE LA VALLEE DE VILLE**

Villé, le 22 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée générale ordinaire de l'Association Forestière de la Vallée de Villé** qui se tiendra le

Vendredi 9 février 2024 à 18 h 15
à la Mairie d'URBEIS (67220)
1 place de l'Europe (plan au verso)

AU PROGRAMME :

- **18 h 15 : Accueil des participants**
- **18 h 30 - 19 h 15 : Assemblée générale statutaire**
 1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 10 février 2023 (voir compte-rendu ci-joint)
 2. Rapport moral du Président
 3. Rapport d'activités 2023
 4. Rapport financier du Trésorier
 5. Rapport des vérificateurs aux comptes
 6. Approbation des comptes de l'exercice 2023 et quitus au Président, au Trésorier et au Comité de Direction
 7. Renouvellement par tiers des membres du comité
 8. Programme et projets 2024
 9. Points divers, discussion.
- **19 h 15 - 20 h 00 : Interventions du CRPF Grand Est : « Marché du bois » et « Responsabilité civile, assurance accident et sécurité lors des travaux en forêt »**

.../...

ASSOCIATION FORESTIERE DE LA VALLEE DE VILLE

Siège :

Communauté de Communes de la Vallée de Villé
Centre Administratif
1 rue principale
67220 BASSEMBERG

*“Une forêt privée gérée et préservée
par un réseau d'hommes compétents
au service des générations futures”*



A l'issue de la conférence, l'association vous invite à partager le verre de l'amitié.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le Président,
Roland RENGERT



Mairie d'Urbeis
1 place de l'Europe

